



Adresse : 8445, avenue Bloomfield

## Un nouveau logement pour tous les résidents

En juin, nous avons annoncé le déménagement de tous les résidents. Nous souhaitons assurer le confort et la sécurité de tous pendant les travaux. Un autre logement HLM vous a été offert.

En octobre, les derniers résidents ont quitté les habitations Jean-Valets. Nous continuons de vous accompagner dans votre nouveau logement, selon les besoins.

Maintenant que l'immeuble est vide, nous pouvons renforcer sa structure.



### Travaux à venir

#### 1. Travaux temporaires – En 2023

Nous allons :

- sécuriser l'immeuble et ses environs;
- installer des protections aux portes et fenêtres;
- visiter et inspecter à plusieurs reprises l'immeuble, en attendant la suite des travaux.

#### 2. Travaux sur la structure de l'immeuble – Vers 2023-2024

Nous allons :

- renforcer la structure de l'immeuble. Des travaux temporaires ou permanents seront faits. Nous évaluons différentes options.

### 3. Suite des travaux majeurs – À venir dans les prochaines années

Nous allons :

- terminer les travaux sur la structure de l'immeuble et renforcer les dalles de béton;
- remplacer la brique, ajouter de l'isolant et rendre l'immeuble plus étanche;
- remplacer toutes les portes et les fenêtres;
- réparer tous les balcons;
- rénover les logements et les aires communes;
- remplacer les systèmes de plomberie, d'électricité et de ventilation.

#### Grandes étapes à franchir

Avant le début des travaux, il y a **plusieurs étapes à franchir** :

1. Nous devons trouver l'argent nécessaire.
2. Nous devons préparer les plans.
3. Nous devons demander à tous les entrepreneurs intéressés de nous envoyer une soumission.
4. Nous devons choisir un entrepreneur.
5. Et nous pourrons enfin commencer les travaux temporaires.

Pour réaliser tous les travaux nécessaires, il faudra refaire toutes les étapes plusieurs fois.

Nous souhaitons avoir l'argent **en 2023** pour réaliser les **travaux temporaires**.

L'argent pour les **travaux sur la structure et les autres travaux** n'est **pas attendu avant 2024**.

Les travaux seront faits seulement si les soumissions reçues respectent notre budget.

#### le relogement

Pour assurer votre confort et votre sécurité, nous avons relogé tous les résidents.

Nous avons :

- trouvé un **nouveau logement HLM à 52 résidents**;
- organisé autant de déménagements;
- livré près de 2 100 boîtes pour vous permettre de vous préparer;
- accompagné 18 locataires avec leurs boîtes.

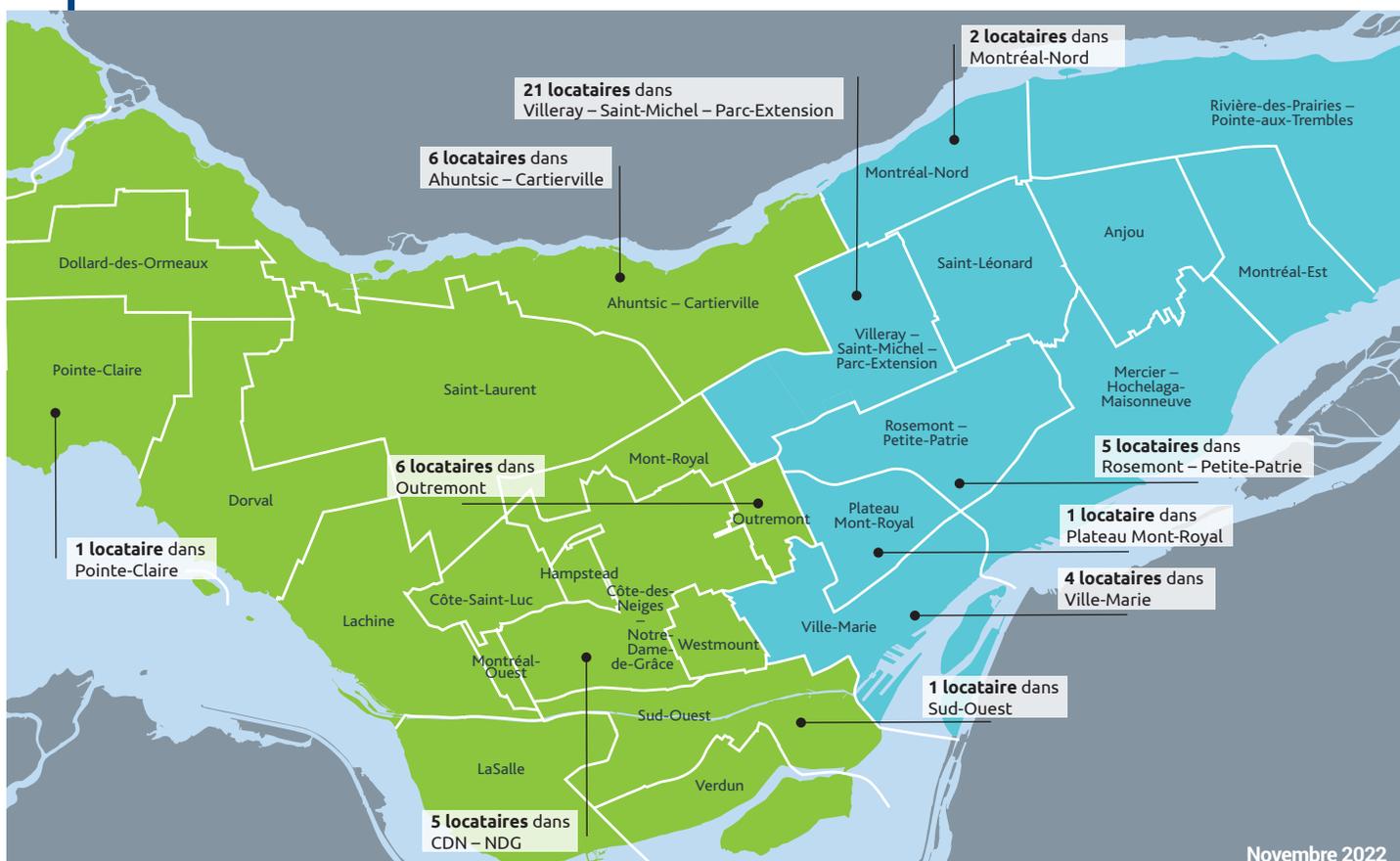
Nous avons essayé de tenir compte, autant que possible, des besoins de chacun.

## le relogement (suite)

Nous avons travaillé avec le CIUSSS de Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et le CLSC de Parc-Extension pour :

- cibler les résidents avec des besoins médicaux ou recevant de l'aide à domicile offerte par le CLSC;
- s'assurer que ces résidents continuent d'avoir les services dont ils ont besoin;
- s'assurer que les nouveaux logements sont adaptés à leurs besoins.

**Voici où nous avons relogé les résidents des habitations Jean-Valets :**



**Impliquez-vous**

**présents avec vous**

### Pendant le relogement

Les équipes étaient présentes pour :

- vous accompagner;
- évaluer vos besoins et faire le pont avec les ressources du quartier;
- vous informer sur les étapes à venir;
- répondre à vos questions;
- offrir du soutien pour le déménagement.

- fournir des renseignements sur :
  - votre futur quartier;
  - l'association de locataires et l'organisateur communautaire;
  - les organismes implantés dans le milieu;
- vous soutenir dans l'organisation d'activités;
- faire le suivi des traitements de salubrité;
- limiter le déplacement de la vermine lors des déménagements;
- planifier les traitements préventifs dans votre futur logement.

### Après le relogement

Vos anciens intervenants de milieu :

- vous appelleront pour savoir comment ça se passe dans votre nouveau logement;
- dans certains cas, se rendront chez vous;
- vous donneront les coordonnées de votre nouvel intervenant de milieu, s'il y en a un;
- feront le pont avec les ressources du quartier, au besoin.

Votre agente d'intervention à la salubrité :

- fera le suivi avec vous si des traitements sont requis dans votre nouveau logement.

Nous souhaitons faciliter la transition dans votre nouveau chez vous.

Nous continuerons de vous informer sur l'avancement du projet.

Si vous avez des questions, appelez votre nouvel agent de liaison.

## Merci pour votre patience et votre collaboration !

### Des questions concernant le projet ?

**CHRISTIAN-ALEXANDRE HUNEALT** | Agent de liaison  
 514 868-3077 | [Christianalexandre.huneault@omhm.qc.ca](mailto:Christianalexandre.huneault@omhm.qc.ca)



Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
**Québec**